

EPS et protocole sanitaire

Mesures à appliquer

- ❖ Limiter la pratique aux seules activités physiques de basse intensité si la distanciation physique propre aux activités sportives n'est pas possible. La distanciation doit être de 5 mètres pour la marche rapide et de 10 mètres pour la course.
- ❖ Rappeler aux parents de vêtir les enfants avec des tenues simples permettant la pratique physique pour limiter les contacts entre les adultes et les élèves, voire les élèves entre eux (pas de vestiaires).
- ❖ Proscrire les jeux de ballon et les jeux de contact.
- ❖ Proscrire l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulé par tous (ou réserver uniquement les manipulations à l'adulte) ou assurer une désinfection régulière adaptée.
- ❖ Privilégier des parcours ou ateliers sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique et d'éviter le temps d'attente.
- ❖ Afin de s'affranchir de l'utilisation des vestiaires ou sanitaires, demander aux familles que les élèves portent leur tenue de sport dès le matin.

Points de vigilance

- ❖ Veiller au respect des règles de distanciation pendant la pratique.
- ❖ Pour le repérage dans l'espace et l'identification des zones de travail, privilégier les tracés, la craie, le ruban adhésif... plutôt que le petit matériel.
- ❖ Dans le cas d'un espace identifié par du matériel (barrière, balisage), prévoir un espace de transition afin d'éviter le rapprochement des spectateurs.
- ❖ Veiller à l'absence de points de contact entre les élèves et le matériel utilisé (manipulé par l'enseignant ou l'adulte) ou à la mise en place de modalités de désinfection adaptées.
- ❖ Vérifier que le matériel n'est pas accessible aux élèves durant les cours.
- ❖ Dans le cas d'utilisation de matériel, fournir un objet par enfant.

Organisation de l'espace

Au regard des contraintes, on limitera au maximum l'utilisation des espaces clos. En cas d'impossibilité d'utilisation d'autres espaces :

- ❖ On prendra soin de laisser durant toute l'activité les fenêtres de la salle ouverte.
- ❖ On s'assurera d'un espace minimal de 5 m entre enfants.
- ❖ On ne proposera que des activités d'expressions ne demandant pas une grosse dépense physique et ne sollicitant pas les ressources cardio-respiratoires.

Les emplacements devront être balisés clairement par différents moyens :

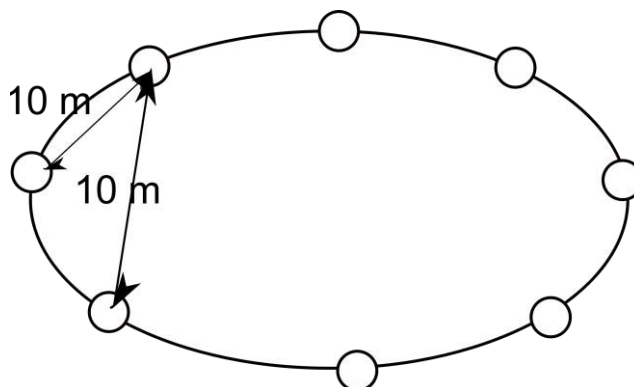
- ❖ Marquages au sol (à favoriser car pas de risque de chutes ou de glissades, ne peut pas se déplacer et ne peut pas être touché).
- ❖ Plots
- ❖ Cerceau (présente l'avantage de matérialiser un emplacement, « se placer à l'intérieur du cerceau »)
- ❖ Lattes.
- ❖ Cordes.
- ❖ ...

Toutes les distances données s'entendent à minima.

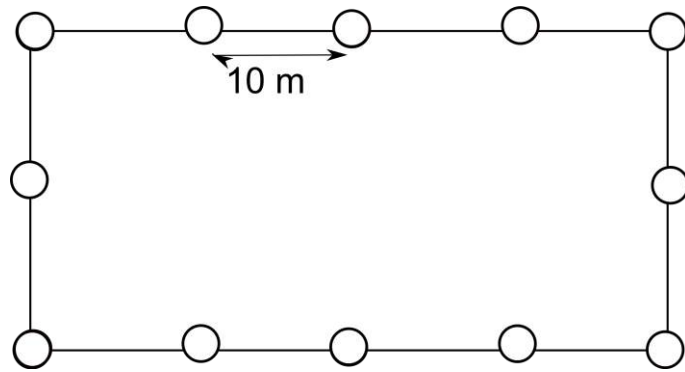
Aménagements possibles

ACTIVITÉS AVEC COURSE ET DÉPLACEMENTS

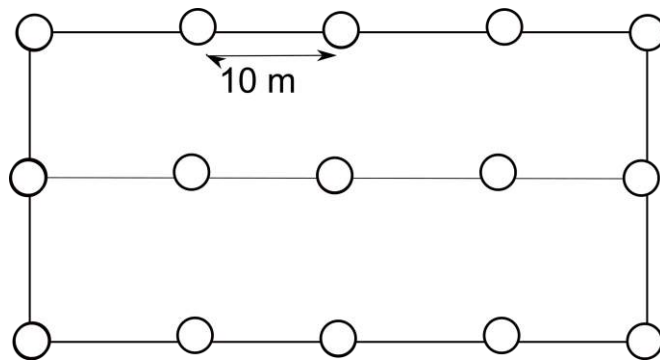
Proposition 1



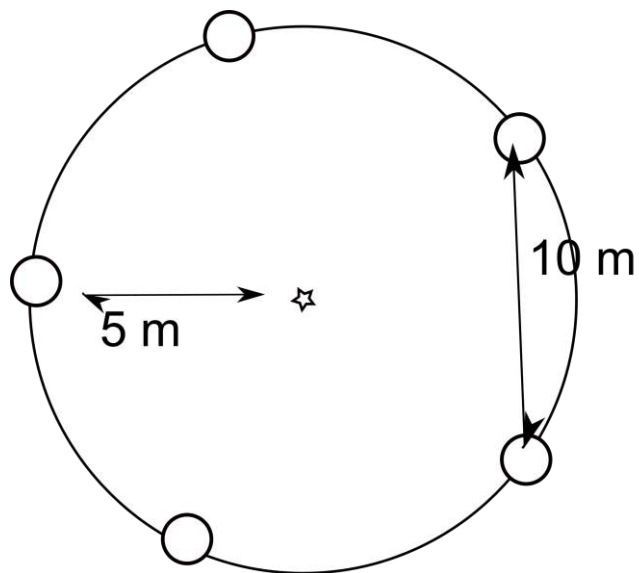
Proposition 2



Proposition 3



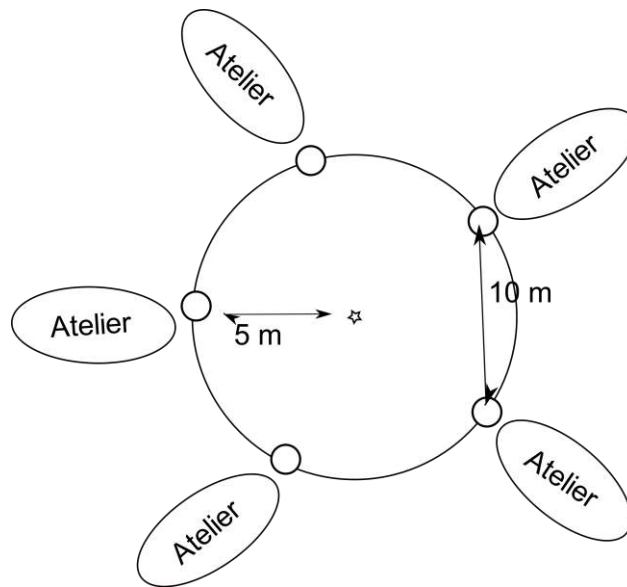
Proposition 4



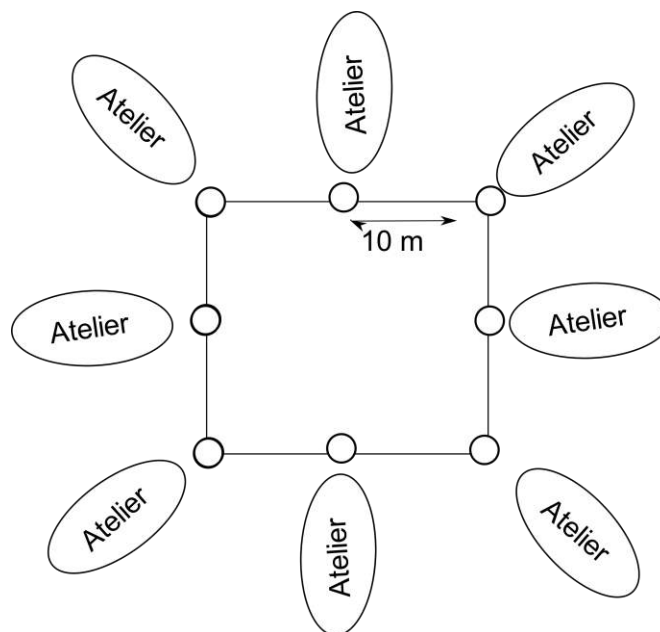
ACTIVITÉS AVEC ATELIERS DE TYPE ATHLÉTIQUE

(1 atelier = 1 élève)

Proposition 1

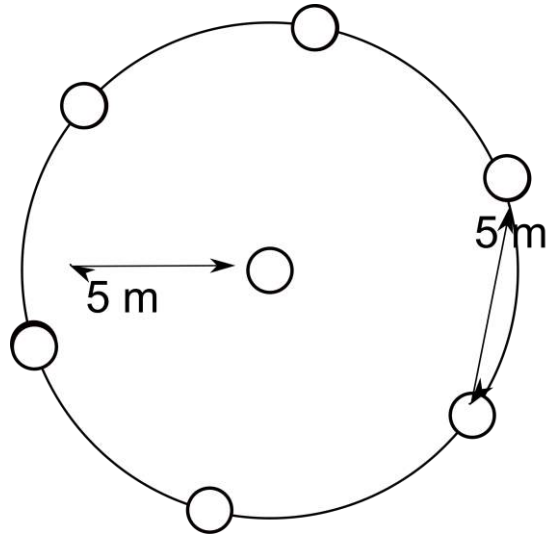


Proposition 2

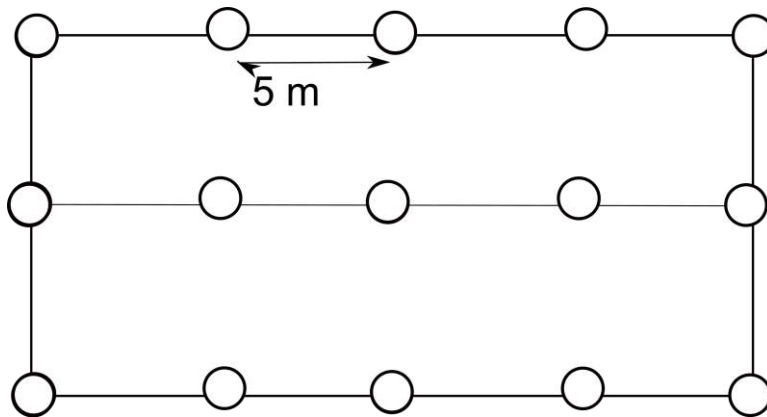


ACTIVITÉS D'EXPRESSION

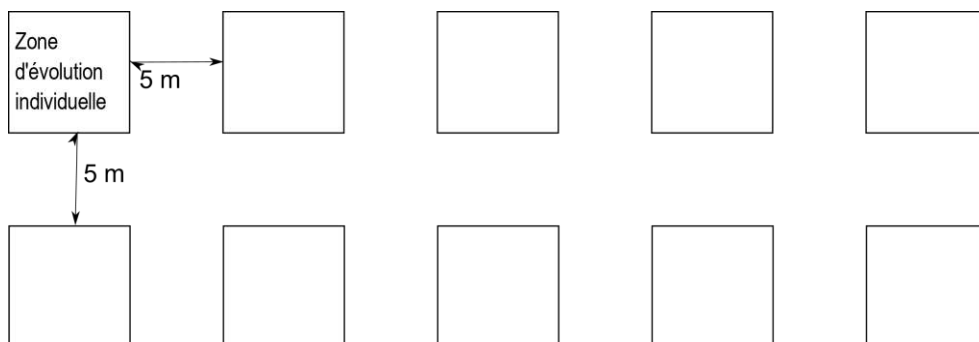
Proposition 1 (sans déplacement)



Proposition 2 (sans déplacement)

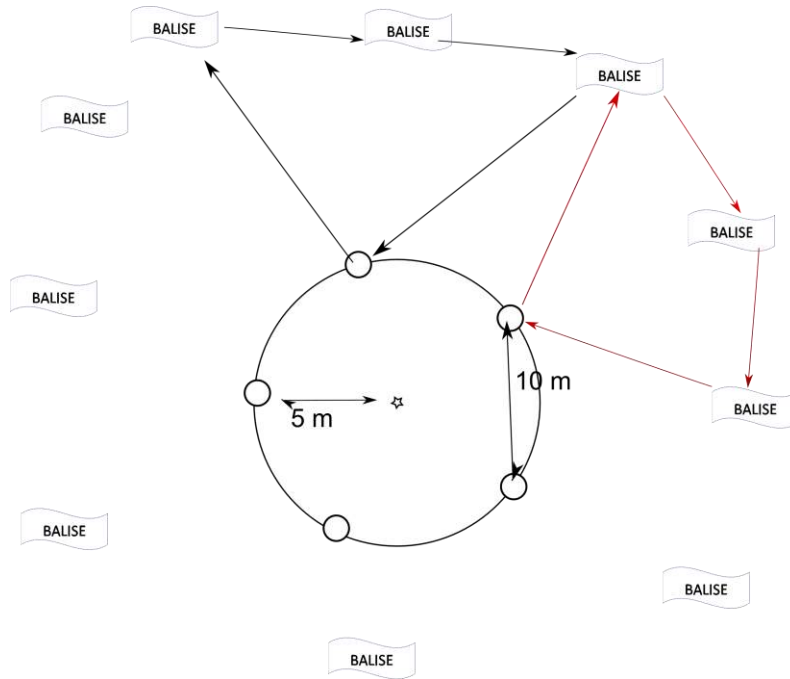


Proposition 3 (avec déplacements)



ACTIVITÉS D'ORIENTATION

Proposition 1



Proposition 2

